



## DOSSIER DE CANDIDATURE

à envoyer avant le vendredi 29 janvier 2016 :

- soit par courrier :

LE BIEN PUBLIC (BP EVENEMENTS)  
Candidatures Trophées des Maires 21  
7, bd Chanoine Kir - BP 21550 - 21015 DIJON Cedex

- soit par courriel :

[lbptropheesmaires21@lebienpublic.fr](mailto:lbptropheesmaires21@lebienpublic.fr)

- soit par fax au 03.80.42.42.10

Participation gratuite.

Ce dossier comporte 4 pages.

### Critères d'éligibilité :

Les critères de sélection des lauréats sont :

- L'originalité et la durabilité de l'initiative (pour éviter les simples coups de communication)
- L'impact visible de l'initiative (résultats concrets observés)
- L'association de la population au projet
- Le pourcentage du budget communal investi sur l'initiative et/ou la capacité à mobiliser des aides extérieures
- Une commune ne peut pas être lauréate deux années consécutives.

### Le jury :

- Pour procéder à la désignation des lauréats 2016 des Trophées des Maires de Côte-d'Or, le jury se réunit dans les locaux du Bien Public (Les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie).

- Les communes sont désignées lors de la réunion du jury, qui se compose de :

- Frank Mauerhan, Directeur départemental du BP (Président du jury)
- 6 maires désignés par l'AMF 21
- Un représentant par partenaire

- Le jury se déclare libre, indépendant et souverain.

- Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

- Le jury veille à la parité gauche/droite et à un équilibre entre les petites, les moyennes et les grandes communes.

## Liste des trophées :

---

### **Trophée de la citoyenneté**

Ce trophée récompensera une commune pour son action en faveur de la citoyenneté : aide aux associations, soutien au bénévolat, encouragement de la solidarité de proximité...

### **Trophée du développement numérique**

Ce trophée récompensera une initiative visant à développer l'équipement numérique et ses usages par les habitants.

### **Trophée de la culture**

Ce trophée récompensera une commune pour son action dans le domaine de la culture : aide aux jeunes talents, publics défavorisés, soutien à une initiative culturelle originale et couronnée de succès...

### **Trophée du développement économique et du commerce**

Ce trophée récompensera une commune pour son action dans le domaine économique : politique d'accueil, infrastructures...

### **Trophée de la solidarité**

Ce trophée récompensera une commune pour son action dans le domaine du handicap, de l'insertion sociale, de la solidarité inter-générationnelle...

### **Trophée de l'urbanisme**

Ce trophée récompensera une commune pour une réalisation dans le domaine de l'urbanisme.

### **Trophée de l'architecture**

Ce trophée récompensera une commune pour une réalisation particulièrement réussie par le premier des arts : l'architecture.

### **Trophée du développement durable**

Ce trophée récompensera une commune pour son action dans le domaine de l'environnement.

### **Trophée de l'innovation**

Ce trophée récompensera une commune pour son action de soutien à l'innovation quel que soit le domaine concerné : économies d'énergie, communication, festivités...

### **Trophée du sport**

Ce trophée récompensera une commune pour son action dans le domaine du sport : handisport, nombre de licenciés, nombre d'associations sportives, équipements sportifs...

### **Trophée des communautés de communes**

Ce trophée récompensera une communauté de communes pour son action et son dynamisme.

### **Trophée des travaux publics**

Ce trophée récompensera une réalisation en infrastructures relevant du secteur des travaux publics, innovante ou exemplaire de par sa dimension ou son originalité.

### **Trophée coup de cœur du jury**

## VOTRE CANDIDATURE

---

**Indiquez le(s) trophée(s) pour le(s)quel(s) vous vous portez candidat :**

*NB : le jury se réserve le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d'un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature*

- Trophée de la citoyenneté
- Trophée du développement numérique
- Trophée de la culture
- Trophée du développement économique et du commerce
- Trophée de la solidarité
- Trophée de l'urbanisme
- Trophée de l'architecture
- Trophée du développement durable
- Trophée de l'innovation
- Trophée du sport
- Trophée des communautés de communes
- Trophée des travaux publics
- Trophée coup de cœur du jury

**NOM DE LA COMMUNE OU EPCI :**

**PRENOM et NOM du Maire ou du Président :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE PORTABLE du Maire ou du Président :**

**Email** .....@.....

**Suite de votre dossier de candidature** ➡

**LES RAISONS DE VOTRE CANDIDATURE** (*Expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles votre commune pourrait être lauréate du Trophée souhaité.*)

**DEFINITION DU PROJET :**

**ORIGINALITE DU PROJET :**

**FINANCEMENT DU PROJET :**

Vous pouvez compléter ce dossier avec tout élément d'information qui vous paraît pertinent.